

Les infos

Vendredi 1er avril 2011



PAN SUR LE BEC

La menace nous avait fait bondir : Pascal Mère, le Monsieur suppression d'emplois du réseau, nous avait sommé d'abandonner la procédure engagée par le CE de la DEC de Saint Étienne, et avait prévenu que si le juge le contraignait à recréer de la main droite les 2,2 emplois du litige, il s'empresserait de s'asseoir sur sa décision en les supprimant de la main gauche. Et bien, nous y voilà, le CE de Saint Étienne a gagné son référé... une décision qui rappelle notamment que les accords signés avec les syndicats, dont la CGT, doivent être scrupuleusement respectés. La direction locale a annoncé au CE qu'elle ne fera pas appel, et qu'elle allait lui communiquer comment elle va mettre en application la décision. Gageons que le juge apprécierait peu que le sens civique soit bafoué par la direction...

LES BONS ET LES MAUVAIS

La nouvelle campagne sur « l'esprit d'équipe » continue de susciter quelques sarcasmes, et il faut bien dire qu'elle tombe parfois à plat. Le problème, c'est que tout le monde n'a pas le même sens de l'équipe... il y a l'image pour le public, et celle moins reluisante, de l'équipe où il faut trier le bon grain de l'ivraie... en ces temps de distribution de bonus, variable et autres augmentations, certains sont plus égaux que d'autres. À commencer par le capitaine, qui s'est octroyé une augmentation de près de 20% de sa RAGB...



SOLIDARITÉ JAPON

L'épouvantable catastrophe subie par le peuple japonais a suscité un énorme besoin de solidarité, mais à qui s'adresser ? La CGT a pris contact avec la centrale syndicale japonaise ZENROREN et mis en place un circuit de solidarité financière, dont on peut être sûr qu'il parviendra bien à ceux qui en ont besoin. ZENROREN rédige une chronique, disponible en français à cette adresse :

<http://www.avenirsocial.org/spip.php?article193>, qui apporte un éclairage intéressant, hors des discours officiels convenus. Vous pouvez adresser vos dons par notre intermédiaire, en précisant solidarité Japon. Un reçu de l'avenir social est délivré.

GÉPÈQUE

Après 4 années de réunions et 6 mois de « groupes de travail » la négociation sur la GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences) a repris le 30 mars 2011. D'emblée, nous sommes donc intervenus pour rappeler à la direction que ses projets de rédaction sur la « mobilité » et « gestion de carrière » vont à l'encontre de nos revendications et risquent d'avoir des conséquences encore plus négatives sur les salariés. Ils sont même moins favorables que les chartes sur la mobilité de certains secteurs. Il est hors de question d'accepter un texte dans lequel on accentue la responsabilité du salarié face à sa propre mobilité. La quasi-totalité des demandes de révisions d'évaluations que nous avons eu à traiter sont marquées par la mobilité. On reproche à un salarié de ne pas trouver un nouveau poste, d'être démotivé parce que sortant etc. Enfin, le « statut » « en mobilité » est bien trop souvent synonyme d'amaigrissement de la part variable ou du bonus, de refus de formation et autres, pour qu'on l'officialise dans un accord d'entreprise sans aucune garantie.

CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
c g t . s g @ w a n a d o o . f r
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT